

Chronique de la participation de la CPS au développement des pêches dans le Pacifique

Première partie : le XX^e siècle

Lindsay Chapman¹

Le programme pêche de la CPS : Origine et évolution (de 1947 à 1969)

La Communauté du Pacifique (CPS), anciennement la « Commission du Pacifique Sud », fut créée en Australie en 1947, à la signature de la Convention de Canberra par les six « États membres » qui administrent alors des territoires non autonomes dans la région du Pacifique : l'Australie, États-Unis d'Amérique, la France, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. À cette époque, les territoires dépendants visés par la CPS sont la Papouasie, la Nouvelle-Guinée, Nauru, Norfolk, les Établissements français d'Océanie (l'archipel de la Société, l'archipel des Tuamotu, l'archipel des Australes et les Marquises), la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, les Pays-Bas (ou la Nouvelle-Guinée néerlandaise), le Samoa occidental, les Îles Cook, Niue, les Tokelau, les Fidji, les Îles Salomon britanniques, les îles Gilbert et Ellice, Pitcairn, les Samoa américaines et les Nouvelles-Hébrides. En 1949, la Papouasie et la Nouvelle-Guinée se regroupent pour former la Papouasie-Nouvelle-Guinée. En 1951, la zone d'action de la CPS s'étend à Guam et aux territoires sous tutelle américaine dans le Pacifique. En 1962, Norfolk et la Nouvelle-Guinée néerlandaise (actuellement Irian Jaya et une partie de l'Indonésie) se retirent. Lorsque les pays du Pacifique accèdent à l'indépendance, ils deviennent membres à part entière, portant ainsi la participation océanienne à 14 pays indépendants et 8 territoires (3 français, 3 américains, 1 britannique et 1 néo-zélandais).

La Convention de Canberra est assortie d'une liste de « projets » que la CPS doit examiner rapidement, compte tenu de leur importance pour le bien-être économique et social du peuple océanien. La pêche est l'un de ces « projets » : la recherche halieutique, notamment la réalisation d'inventaires, et la mise à l'essai de méthodes de capture et de transformation du poisson et d'autres produits de la mer doivent ainsi participer à l'amélioration de la nutrition des populations locales. De plus, on estime alors que ce projet appelle l'adoption de mesures immédiates et qu'il portera rapidement ses fruits. Il est par ailleurs jugé nécessaire de recueillir des informations sur les différentes pêcheries de la région. C'est dans ce contexte qu'en 1952, a lieu à Nouméa la première « Conférence des pêches », organisée sur le thème principal de l'augmentation des apports protéinés issus des ressources marines en Océanie. Les objectifs de la Conférence sont les suivants : élaborer une méthode pratique permettant de recueillir toutes les informations halieutiques pertinentes ; réfléchir à la meilleure façon d'étudier les problèmes liés à la capture, à la transformation, au transport et à la commercialisation des produits de la mer ; formuler des propositions constructives en vue du développement de la pêche dans la région ; et enfin, examiner le rôle que la CPS pourrait jouer dans le développement de la pêche en Océanie et conseiller l'Organisation en la matière.

Cette première « Conférence des pêches » donne lieu à l'élaboration d'un programme pêche et à la création par la CPS, en 1954, d'un Comité consultatif technique sur la pêche (TACF) chargé d'appuyer la mise en œuvre des recommandations émises lors de la Conférence. M. Hubertus (Bert) van Pel devient le premier chargé des pêches de la CPS. De 1954 à 1961, il entreprend de multiples missions dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture dans la région. Il réalise notamment une évaluation de la filière pêche aux Fidji, en Nouvelle-Guinée néerlandaise, aux Tonga, aux Îles Cook, en Polynésie française et à Norfolk, une étude de faisabilité sur la pisciculture en bassins et la pêche en mer au Samoa occidental, une analyse des pêcheries des Nouvelles-Hébrides, des Îles Salomon britanniques et des Tokelau, et une étude des possibilités d'amélioration du secteur de la pêche aux Samoa américaines et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. En outre, il travaille à l'élaboration d'un plan de développement de la pêche pour les Îles Caroline, analyse le développement de la filière dans le Pacifique Sud et évalue les caractéristiques d'un bateau de pêche à moteur de 7,5 mètres destiné aux eaux océaniques.

Outre les travaux d'évaluation de la pêche et du potentiel de développement des différents pays, deux formations importantes sont entreprises. La première, organisée de novembre 1956 à février 1957 à Nouméa, accueille gracieusement 24 participants et s'articule autour des thématiques suivantes : construction navale, conduite et maintenance du moteur, notions élémentaires de navigation et lecture de cartes, matériel et méthodes de pêche, pisciculture, ostréiculture, conservation du poisson, gestion des pêcheries et préservation des ressources marines. À l'issue de la formation, la quasi-totalité des participants trouvent un emploi dans le secteur de la pêche de leur propre pays. Un deuxième cours de construction navale, qui s'étale cette fois sur 15 mois, est dispensé aux Îles Salomon et suivi par 24 participants en 1960 et 1961. Cette formation aboutit à la construction de trois bateaux à moteur diesel, qui sont utilisés dans le cadre d'une formation aux Îles Salomon sur l'emploi de pièges à poissons et de petits bateaux à moteur. Un nouveau cours de construction navale débute en 1963 et est dispensé à Nouméa sur une période de deux ans.

En 1962, une Conférence technique sur les pêches réunit des membres du TACF de la CPS, ainsi que des représentants des services des pêches territoriaux et d'instituts de recherche. Cette assemblée est priée de mettre à l'étude les activités de la CPS dans le domaine de la pêche et d'émettre des recommandations relatives aux activités futures. Les participants doivent également examiner les progrès réalisés depuis 1952, l'organisation par certains territoires de leurs propres services des pêches, l'intérêt que suscite le développement de la pêche professionnelle dans certains territoires, ainsi que la question de la formation technique dans le secteur halieutique. Les participants recommandent alors la mise

¹ Directeur adjoint, Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (Pêche côtière), Communauté du Pacifique. LindsayC@spc.int



Le *Boatbuilding Guide* de la CPS, écrit par M. Arthur N. Swinfield, grand architecte naval australien, a servi de manuel de formation pour le cours de construction navale de 15 mois, organisé à Auki, aux Îles Salomon, en 1961 et 1962 (crédit photo : CPS).

en place d'un projet visant, d'une part, à développer des engins et des méthodes de pêche plus efficaces, destinés particulièrement à exploiter les poissons peuplant les eaux profondes allant jusqu'à 400 mètres, et, d'autre part, à recueillir des informations supplémentaires sur les thonidés évoluant en bancs à la surface, les thonidés des eaux profondes et les ressources en poissons-appâts.

En 1963, le poste de chargé des pêches de la CPS est supprimé, mais, quelques années plus tard, cette décision est annulée et, fin 1967, M. Val Hinds est nommé. L'une de ses premières missions consiste à préparer la Conférence technique sur les pêches qui doit se tenir en juin 1968 à Nouméa. Les participants à cette réunion s'intéressent principalement à la pêche côtière et expriment leurs inquiétudes quant à la surpêche des ressources récifales et lagunaires. Ils recommandent de mettre en place une agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud (SPIFDA), qui sera chargée de coordonner des programmes axés sur la mise en valeur et l'exploitation des ressources aquatiques, et plus précisément des ressources récifales et lagunaires, de dispenser des avis et des conseils aux territoires pour la formulation et la mise en œuvre des projets de développement, de trouver les financements et les compétences nécessaires à la mise en œuvre des projets, et, enfin, d'instaurer et d'assurer un service permettant de recueillir, de rassembler, d'analyser et de diffuser dans la région des informations pertinentes pour les pêcheries locales. Créée en 1969, la SPIFDA commence ses activités en 1970.

Les participants à la Conférence de 1968 font également savoir que le concours de la CPS est requis dans le domaine de la formation, qu'il s'agisse de la formation professionnelle destinée aux adultes ou de la formation plus générale des jeunes. Les thématiques

d'enseignement envisagées comprennent alors la conduite, la maintenance et la réparation des moteurs hors-bord et diesel, la manutention et la transformation du poisson, et le fonctionnement des coopératives, notamment leur comptabilité. Il est en outre souligné que les pays préfèrent que les spécialistes viennent à eux et effectuent des démonstrations sur le terrain, plutôt que d'organiser le transport des stagiaires vers un endroit donné.

C'est à la fin des années 1960 que les territoires commencent à s'intéresser davantage au développement de la pêche hauturière de thonidés, à un niveau plus industriel, et de la pêche côtière, et qu'on commence à différencier ces deux secteurs très différents. La pêche thonière, son évolution et son histoire étant présentées dans une « chronique » distincte², le présent article se concentrera sur la pêche côtière et l'aquaculture.

Pêche côtière et aquaculture : Les activités de la CPS dans les années 1970

Huit conférences techniques sur les pêches sont organisées dans les années 1970, généralement à Nouméa, mais aussi aux Fidji et aux Tonga. Ces conférences sont principalement axées sur la conception de bateaux de pêche à petite échelle bien dimensionnés, qui appuieront le développement du secteur de la pêche dans les différents territoires. On y aborde également la conception de monoques et de catamarans, ainsi que les matériaux de construction comme le ferrociment.

Au début des années 1970, le Chargé des pêches de la CPS a essentiellement pour mission de centraliser l'information et de faciliter

² Voir l'article de Paul Judd à la page 61 de la présente Lettre d'information.

l'échange de données entre les territoires, de dispenser des formations sur l'implantation, les exigences financières et les données de tous les programmes de formation de la région, mais aussi de trouver des financements permettant aux territoires de participer à ces formations. Pour faciliter la diffusion de l'information, la Lettre d'information sur les pêches dans le Pacifique Sud est créée et publiée pour la première fois en avril 1970, grâce à la collaboration de la SPIFDA, du PNUD³ et de la FAO⁴ en tant qu'organismes d'exécution, ainsi que de la CPS participant en tant qu'organisation de coopération agissant pour le compte des gouvernements participants. En 1970, le Chargé des pêches de la CPS prend également part à l'organisation de missions de consultance portant sur les tortues marines, les langoustes, la construction navale, la conchyliculture et l'écologie des récifs et des lagons. Ce sont alors les agents des pêches des différents territoires qui déterminent le succès de la Lettre d'information, puisqu'elle retrace les expériences et activités de développement qu'ils veulent bien confier au Chargé des pêches de la CPS.

Le deuxième numéro de la Lettre d'information sur les pêches paraît en 1971, suivi des numéros 3 à 7 en 1972 et des numéros 8 à 10 en 1973, tous présentés et mis en page en respectant un seul et même format. Cependant, en 1972, l'utilité de la SPIFDA est remise en question, si bien que l'agence ferme définitivement ses portes en 1973 et que la Lettre d'information sur les pêches devient, à sa onzième publication, la *Lettre d'information sur les pêches de la CPS*, une appellation toujours d'actualité. Lors de la Conférence technique sur les pêches de 1972, les participants recommandent d'apporter une assistance financière et des appuis appropriés au

Chargé des pêches de la CPS, afin qu'il puisse coordonner les projets en cours et diffuser des informations, notamment par le biais de la Lettre d'information. Il est également recommandé que des fonds soient inscrits au budget de la CPS pour financer les formations récurrentes et la participation des stagiaires aux différentes actions de formation. Plusieurs propositions sont mises à l'étude en vue du développement de la pêche sur les pentes externes du récif et, en 1974, la CPS conserve la maîtrise d'ouvrage de quelques projets, notamment axés sur la langouste et l'holothurie aux Îles Salomon et sur l'élevage de tortues aux Fidji.

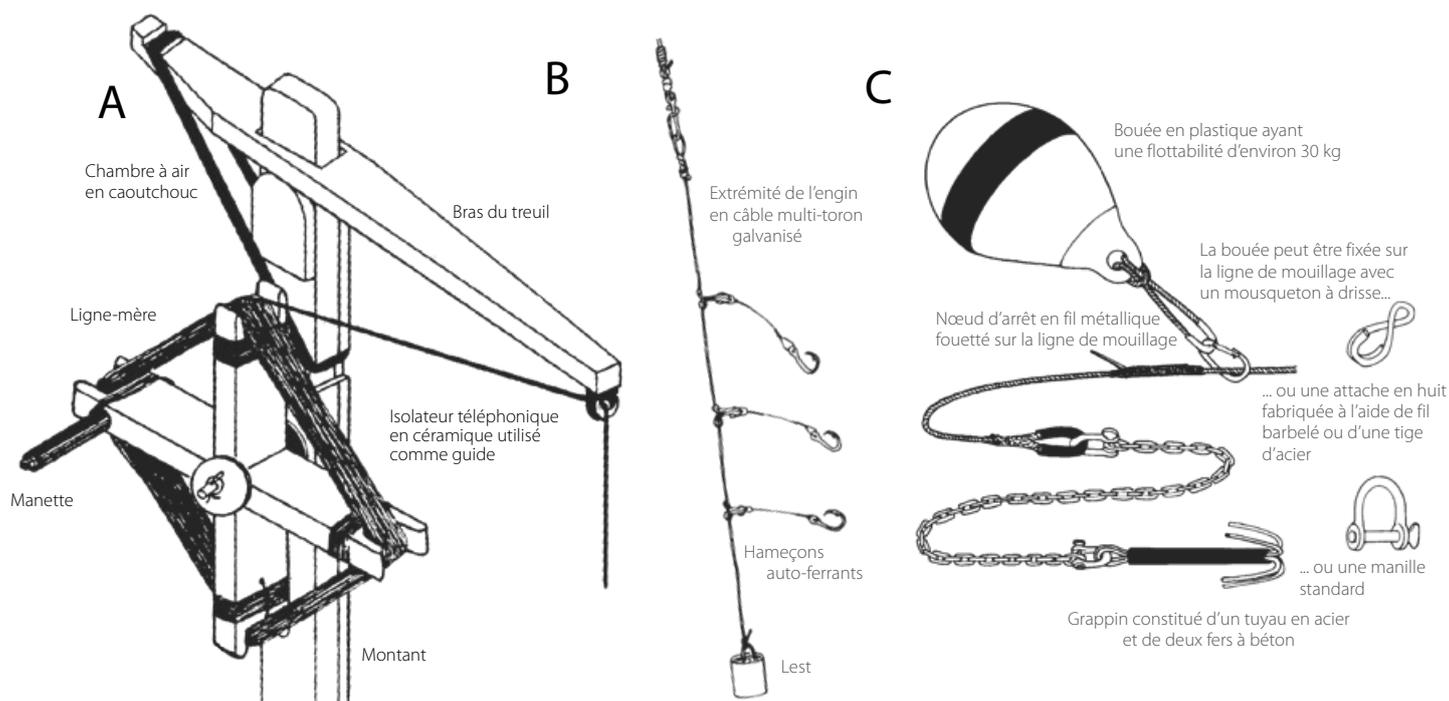
C'est également en 1974 qu'est lancé le « Outer Reef Artisanal Fisheries Project (ORAFP) », premier grand projet de développement de la pêche côtière mis en œuvre par la CPS. Dans ce contexte, quatre bateaux sont construits et mis à l'essai : deux d'entre eux sont équipés de moteurs à essence et deux autres de moteurs diesel. Trois unités sont munies d'un système de propulsion à turbine, tandis que la dernière fonctionne avec un arbre et une hélice. Le projet réunit un chef de projet, un maître de pêche et quatre volontaires possédant différentes compétences et connaissances. Entre la fin 1974 et la fin 1977, les activités se concentrent sur les stocks de vivaneaux profonds inexploités et, dans une moindre mesure, sur la pêche à la traîne du thon, ciblé comme appât et poisson de bouche. Le projet vise les objectifs suivants : étudier les ressources locales et évaluer la faisabilité économique de la pêche commerciale sur chaque site, identifier les techniques de pêche adaptées à la région et en faire la démonstration, et former les pêcheurs locaux. Il est mis en œuvre aux Nouvelles-Hébrides (Vanuatu), au Samoa occidental, aux Îles Cook, à Tuvalu et aux Îles Salomon.



Préparation des collecteurs de naissain d'huîtres aux Fidji en mai 1971 (crédit photo : CPS).

³ Programme des Nations Unies pour le développement.

⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.



Le « moulinet manuel du Samoa occidental » (A) est une adaptation d'un modèle développé par la FAO. Il permet aux pêcheurs de cibler des vivaneaux à bord de petites embarcations ou de pirogues. L'extrémité de la ligne (B) était souvent fabriquée en acier galvanisé. Le système de corps-mort et de bouée conçu par la CPS (C) permettait aux pêcheurs de retirer aisément le mouillage des profondeurs (illustrations : Steven J. Belew, ©CPS)⁵.

En raison des nombreux problèmes rencontrés avec les bateaux construits pour le projet, comme les jets d'eau inadaptés aux conditions et les avaries mécaniques des moteurs, les temps de pêche se trouvent réduits. De bonnes captures sont réalisées à la ligne entre 100 et 400 mètres. Toutefois, à certains endroits, jusqu'à un quart des prises sont considérées toxiques (espèces ciguatoxiques). Plusieurs requins sont également capturés et relâchés, les débouchés pour la chair de requin étant inexistantes dans la plupart des sites.

Au milieu des années 1970, le poste de Chargé des pêches est renommé Conseiller pour la pêche, et, en 1978, un nouveau poste de Chargé des pêches est créé. À la fin 1979, 19 numéros de la Lettre d'information sur les pêches ont déjà été publiés. La présentation du périodique évolue au fil des ans et les territoires commencent à proposer des articles à la publication. Les postes de conseiller et de chargé des pêches sont maintenus et demeurent axés sur l'échange d'informations ; plusieurs missions sont par ailleurs entreprises dans les territoires et relatées dans la Lettre d'information. Parmi les autres activités menées, citons l'évaluation préliminaire de la production d'ensilage de poisson à base de déchets de poissons, essentiellement destiné à l'élevage. La CPS constitue également un groupe de spécialistes, composé de chercheurs et d'assistants de laboratoires français, américains et japonais, qu'elle missionne pour effectuer des recherches sur la ciguatera.

En mars 1978, le projet de développement de la pêche profonde (DSFDP) remplace l'ORAFP. Également axé sur le développement de la pêche du vivaneau profond entre 100 et 400 mètres, ce projet prévoit cette fois des formations à l'échelle nationale et la réalisation d'évaluations à l'aide d'unités de pêche locales. Les

deux maîtres de pêche utilisent aussi des moulinets manuels en bois mis au point par la FAO au Samoa occidental, afin de rendre la pêche en eaux très profondes plus viable et moins laborieuse. En 1978 et 1979, dix projets sont lancés dans huit pays. Pendant ces deux années, l'engin utilisé pour la pêche du vivaneau profond s'améliore et se normalise pour devenir le célèbre « moulinet manuel du Samoa occidental ». Étant donné que la plupart des activités de pêche sont menées alors que le bateau est ancré avec un grappin, un système de récupération de l'ancre est également mis au point.

Autre fait marquant des années 1970 : le développement et l'expansion des services des pêches dans les pays et territoires, et notamment le cours sur les pêcheries tropicales que dispense l'Université du Pacifique Sud (USP) dans l'objectif de transmettre aux nouveaux « agents et techniciens des services des pêches » les compétences nécessaires au développement du secteur. Plusieurs pays, parmi lesquels les Samoa américaines, le Samoa occidental, les Fidji, les Tonga, les territoires sous tutelle américaine et les Îles Salomon, entreprennent des projets de construction navale afin que les pêcheurs aient à leur disposition des bateaux adaptés à la pêche dans les lagons et au large, en mettant l'accent sur la pêche du vivaneau profond. Parallèlement, de nombreux projets d'aquaculture, principalement axés sur la recherche, sont menés, pour la plupart aux Fidji, aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans les territoires sous tutelle américaine et au Samoa occidental. La majorité de ces activités sont tournées vers l'augmentation de la production halieutique, tout en ciblant la réduction de la pression de pêche exercée sur les ressources récifales et lagonaires, que l'on juge (déjà) pleinement exploitées dans de nombreux pays.

⁵ Pour tout complément d'information : http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Manuals/Preston_99_DBFTforPI_VF.pdf

Les années 1980 : Les activités de la CPS dans le domaine de la pêche côtière

Un programme de formation régional, baptisé « the Nelson Polytechnic fishing cadet course for Pacific Islanders », est mis en place en Nouvelle-Zélande en 1979 pour 18 semaines. Il associe des conférences et des ateliers pratiques au Polytechnic, avec des périodes en mer sur différents bateaux de pêche. La formation est également adaptée aux particularités du Pacifique : en mer, l'utilisation de lignes et de filets est préférée aux chaluts, et dans le volet technique, la partie dédiée à la conduite et à la maintenance des moteurs hors-bord est mise en avant. D'autres sujets sont abordés, comme la confection de filets, le matelotage, le soudage, la navigation et la lecture de cartes, la sécurité en mer, les premiers secours, les aides à la navigation électroniques (échosondeurs, radars, etc.) et les sciences de la mer. Rencontrant un franc succès, cette formation est organisée chaque année pendant les années 1980, dans des classes de 8 à 14 élèves, le programme étant légèrement ajusté au fil du temps afin de répondre à l'évolution des besoins des pays océaniques.

La Lettre d'information sur les pêches fait peau neuve en 1981 afin de réduire le temps et le travail de préparation et d'impression, et de permettre une publication trimestrielle. Son objectif est toujours de présenter le travail réalisé par la CPS, par les agents des services des pêches nationaux et par les chercheurs qui en alimentent le contenu. Un grand nombre d'articles sont consacrés au développement de la pêche de thonidés, couvrant les activités de la CPS et celles des autres donateurs et pays de la région. Onze numéros (de 20 à 31) sortent durant la première moitié des années 1980 et 20 autres (de 32 à 51) durant la seconde moitié.

Les activités du DSFP se poursuivent dans les années 1980 et restent axées sur la promotion de l'utilisation des engins et méthodes mis au point pour cibler les stocks de vivaneaux profonds. Les missions s'étalent généralement sur quatre à six mois et réunissent trois maîtres de pêche. Les taux de prises varient suivant les sites et, sur la plupart d'entre eux, des espèces ciguatoxiques sont capturées, de même que des requins, qui sont rejetés à l'eau, si possible vivants. En règle générale, les taux de prises sont moins élevés dans les atolls ou sur les pentes récifales escarpées, où la zone de pêche située entre 100 et 400 mètres est assez restreinte, que sur les sites présentant un gradient plus favorable et, donc, une zone de pêche plus étendue. Entre 1980 et 1984, 19 missions sont entreprises dans 14 pays et territoires dans le cadre du projet.

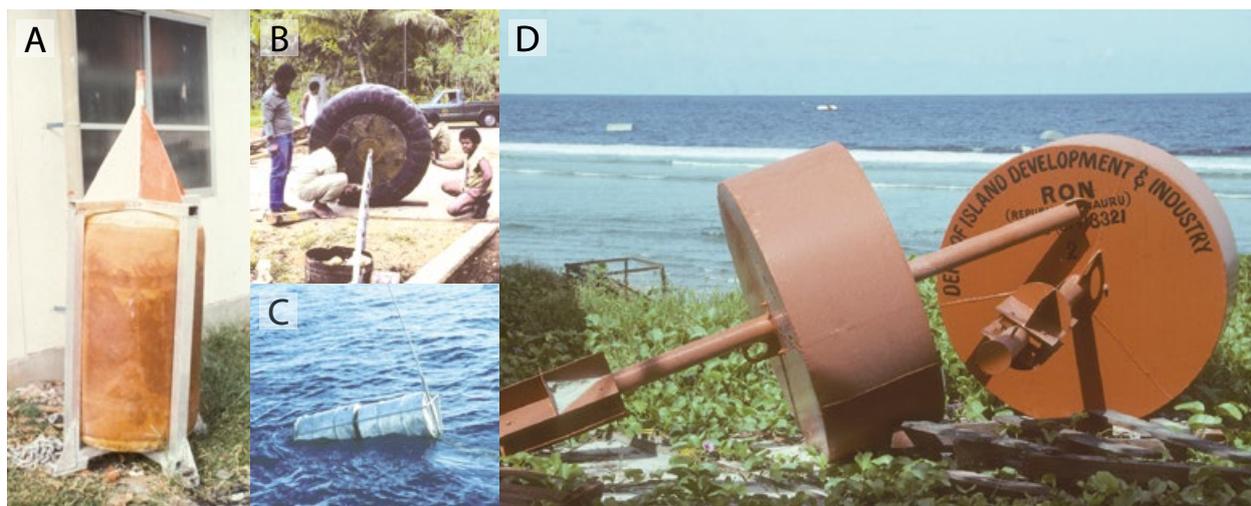
En 1983 et 1984, les priorités du DSFP commencent à se déplacer lorsque les taux de prises des vivaneaux profonds se mettent à stagner ou à régresser, indiquant que ce groupe d'espèces est une ressource fragile ne pouvant supporter qu'une pression de pêche limitée. Le projet s'oriente alors davantage sur l'exploitation des stocks de thonidés grâce à des méthodes de pêche à petite échelle et à l'utilisation de dispositifs de concentration du poisson (DCP). Un DCP est un système de bouées flottant à la surface de la mer et ancré sur les fonds à des profondeurs allant de 500 à 2 000 mètres, le plus souvent à l'aide d'une ligne de mouillage, terminée par des blocs de béton ou d'autres systèmes d'ancrage. Les DCP, qui « attirent » et retiennent les bancs de thons et d'autres espèces pélagiques, permettent aux pêcheurs de se rendre sur les lieux de mouillage pour augmenter leurs chances de réaliser de bonnes prises.

L'utilisation des DCP s'intensifie dans le Pacifique, que ce soit dans le secteur de la pêche thonière industrielle ou de la pêche à petite



Utilisation efficace du « moulinet du Samoa occidental », Santo, Vanuatu, 1982 (crédit photo : CPS).

échelle. Alors que les maîtres de pêche de la CPS mettent à l'essai les concepts utilisés à d'autres endroits, une étude financée par l'Organisation et menée en concertation avec le lieutenant R. Boy des Garde-côtes des États-Unis, aboutit en 1984 à la présentation d'un rapport sur les DCP, intitulé « An improved FAD mooring line design for general use in Pacific Island countries: a report of



Tous types de flotteurs étaient utilisés dans la première génération de DCP installés en Océanie (A-C). En 1984, la CPS recommande l'usage d'une bouée-espar en acier (D) conçue par le lieutenant R. Boy des Garde-côtes des États-Unis, qui permet de prolonger la durée de vie des DCP (crédit photo : CPS).

the SPC design study on fish aggregation devices »⁶. Celui-ci vient s'ajouter aux informations disponibles et contient notamment les résultats des essais réalisés par les maîtres de pêche de la CPS dans plusieurs pays. Parallèlement, des techniques de pêche en pleine eau sont expérimentées pour cibler des thons plus gros évoluant à des profondeurs supérieures, qui se concentrent parfois autour des DCP. Ces techniques sont élaborées pour réduire le coût de la pêche, étant donné que la pêche à la traîne, la technique la plus utilisée et privilégiée, implique une consommation élevée de carburant.

De nombreux autres changements interviennent du milieu à la fin des années 1980 : de nouveaux financements sont dégagés pour étendre les activités de la CPS dans le domaine de la pêche côtière et de nouveaux postes sont créés pour mettre en place le « Programme pêche côtière ». La CPS crée ainsi en 1986 le poste de conseiller en formation halieutique, chargé d'appuyer l'organisation du cours dispensé par le Chargé des pêches à Nelson (Nouvelle-Zélande), et d'explorer d'autres possibilités de formation dont pourraient profiter les Océaniens dans la région. Le conseiller doit notamment concevoir des ateliers professionnels spécifiques portant sur des thèmes tels que la réfrigération et la réparation de moteurs hors-bord. Le second poste créé est celui de conseiller en valorisation des produits de la pêche, annoncé en 1987. Son titulaire doit explorer les possibilités de valorisation des prises existantes, dont les produits thoniers. C'est ainsi que sera organisé en 1989 l'atelier sur les produits de remplacement du thon frais et en conserve.

Le Projet de recherche sur les ressources côtières (PRRC) est également lancé en 1988, grâce au soutien financier de plusieurs bailleurs. Le projet s'ouvre sur un grand atelier consacré aux ressources halieutiques côtières, organisé à Nouméa. Il réunit plus de 100 halieutes et spécialistes des ressources marines, venus partager leurs expériences et leurs résultats scientifiques sur les ressources halieutiques côtières. Cet atelier permet aux responsables du projet d'orienter l'aide apportée aux pays et donne lieu aux travaux suivants : inventaire des ressources et formation des halieutes locaux sur l'île de Palmerston (Îles Cook) ; inventaires des holothuries à Vanua

Levu (Fidji) ; travaux d'analyse à partir des données recueillies au fil des ans sur le vivaneau dans le cadre du DFSDP ; formation sur les protocoles d'échantillonnage liés à la ciguatera aux États fédérés de Micronésie ; et inventaire des stocks d'huîtres perlières sur l'île de Kiritimati (Kiribati). De plus, pour soutenir la publication de la Lettre d'information sur les pêches, un conseiller en information halieutique est engagé en 1989 afin de réduire la charge de travail du responsable des pêches côtières et du coordonnateur du Programme pêche côtière. Cette expansion fait écho aux orientations fixées par les participants aux conférences techniques régionales sur les pêches, qui sont organisées chaque année pendant la décennie 1980 (éditions 12 à 21).

Les activités du DSFP se poursuivent pendant le reste de la décennie, 18 autres missions étant accomplies par les trois maîtres de pêche. Là encore, les projets menés délaissent la pêche du vivaneau, bien que celle-ci soit encore pratiquée à certaines occasions, pour se concentrer sur la pêche thonière à petite échelle sur DCP. Est notamment mise à l'essai l'utilisation de filets maillants autour des DCP, technique qui se révèle peu concluante, car elle favorise surtout la capture de requins. On emploie également des filets maillants et de petites turlottes pour pêcher des appâts – chinchards et petits maquereaux – adaptés aux techniques de pêche en pleine eau alors en cours d'expérimentation, telles que la palangre verticale et le *palu-ahi*, technique de pêche à la ligne à main en pleine eau. La pêche à la traîne étant également une méthode de pêche fréquemment utilisée, les maîtres de pêche élaborent et publient en 1987 l'ouvrage intitulé « Techniques de pêche à la traîne pour les Îles du Pacifique : Manuel à l'intention des pêcheurs », qui contient des informations techniques destinées à permettre aux pêcheurs d'améliorer leurs techniques de pêche à la traîne et, par conséquent, leurs prises⁷.

Les services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques poursuivent leur expansion dans les années 1980 lorsque de jeunes diplômés de l'USP possédant les compétences requises arrivent sur le marché de l'emploi. Les activités demeurent centrées sur le

⁶ http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Manuals/Boy_84_FADs.pdf

⁷ http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Manuals/Preston_87_Trolling_VF.pdf

développement de la pêche et de nombreux pays poursuivent leurs programmes de construction navale, ainsi que leurs programmes de formation, afin que les nouveaux venus dans le secteur puissent acquérir le matériel et les compétences nécessaires pour vivre de leur activité. Certains pays comme les Fidji et le Samoa occidental disposent de services de vulgarisation qui travaillent sur le terrain aux côtés des pêcheurs pour les aider à monter leur activité. Des fabriques de glace publiques sont également créées, et des centres de pêche ruraux voient le jour afin de mieux répartir la pression de pêche dans l'espace. Dans certains pays, des bateaux de collecte transportent les prises destinées à la vente des centres ruraux vers les centres urbains. De nombreux bailleurs participent aussi à des projets bilatéraux de développement de la pêche à petite échelle, certains étant axés sur les stocks de vivaneaux, d'autres sur les thonidés et l'utilisation de DCP ancrés. Dans le domaine de l'aquaculture, les activités (privilégiant toujours la recherche) se centrent désormais sur les invertébrés et certains poissons, comme le tilapia, mais la production réelle demeure très faible.

Les années 1990 : Les activités de la CPS dans le domaine de la pêche côtière

L'expansion constante que connaît le Programme pêche côtière de la CPS à la fin des années 1980 se confirme dans les années 1990, traduisant, d'une part, l'importance accordée par les pays océaniques à l'exploitation locale de leurs ressources marines et, d'autre part, les besoins en assistance qu'ils manifestent auprès de la CPS. En 1990, le Programme pêche côtière englobe le DSFDP, sur lequel travaillent un coordonnateur et trois maîtres de pêche, le Projet sur la manutention et la transformation du poisson, qui compte un conseiller, le PRRC, mené avec le concours de deux halieutes, le projet régional de formation halieutique, mis en œuvre par un conseiller et un chargé de formation, ainsi que le poste de conseiller en information halieutique, sans oublier le responsable général du programme et son adjoint administratif. Cet essor s'intensifie encore dans les années 1990, de nouveaux financements étant débloqués au profit de différents projets. Le premier projet, consacré à l'information, permet de créer des réseaux de spécialistes et de publier des bulletins d'information (le premier sur les huîtres perlières en 1990, le deuxième sur la ciguatera et le troisième sur l'holothurie en 1991), tandis que les bulletins intitulés *Ressources marines et traditions* et *Le Troca* viennent s'ajouter en 1992.

Les activités du DSFDP poursuivent leur mutation au début des années 1990, la pêche du vivaneau étant définitivement abandonnée au profit de la conception, du montage et du mouillage des DCP, ainsi que de la pêche thonière à petite échelle sur DCP, et des missions sont organisées dans huit pays. Dans les années 1990, le projet régional de formation halieutique implique l'organisation d'une série d'activités de formation à l'échelle régionale et nationale, la principale étant le cours annuel de Nelson. En 1991, un atelier est organisé dans le cadre de ce projet en collaboration avec le Comité consultatif des pêches pour le Pacifique occidental, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'État français. Cet atelier, qui réunit plusieurs établissements de formation et d'enseignement de l'ASEAN⁸, vise alors à promouvoir le renforcement de la coopération entre les deux régions pour la formation halieutique.



Parmi les techniques de pêche que la CPS s'emploie à promouvoir dans les années 1980, le *palu-ahi* et les palangres verticales filées sur DCP permettent de cibler les thons plus gros peuplant les profondeurs. On remarquera l'ancre flottante utilisée pour pêcher en dérivant lentement, face au vent et à la houle. Fidji, 1984 (crédit photo : CPS).

Dans le cadre du Projet sur la manutention et la transformation du poisson, des activités sont menées dans les domaines suivants : mission d'aide destinée à des groupes de femmes en vue de la transformation et de la commercialisation du poisson en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon ; installation d'une petite usine de production de charques de thon à Kivela (Tokelau), principalement à des fins d'exportation ; et coordination d'un voyage d'étude sur la valorisation des produits de la pêche dans certains pays latino-américains de la côte Pacifique (Mexique, Équateur, Pérou et Chili). À la fin 1991, dans le cadre du Projet sur la manutention et la transformation du poisson, un programme consacré au rôle des femmes dans le secteur des pêches voit le jour afin de développer, de coordonner et de renforcer les activités de valorisation des produits de la pêche que mènent les femmes de toute l'Océanie. Le programme entame son action en 1992, en organisant un atelier sur la transformation et la commercialisation du poisson, à Kavieng (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

Les activités du PRRC se multiplient également, alors que les services nationaux des pêches se tournent vers la réalisation d'évaluations scientifiques afin de mieux comprendre l'état des stocks et d'utiliser les données d'évaluation à des fins de gestion. Parmi les principales activités menées au titre du PRRC, citons l'inventaire des huîtres perlières de Nukulaelae (Tuvalu), l'amélioration des rapports d'investigation sur les cas de ciguatera, l'organisation d'un

⁸ Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE).



La réalisation d'évaluations scientifiques visant à affiner la compréhension de l'état des stocks des espèces récifales (Aitutaki, Îles Cook, 1995 ; crédit photo : Tim Adams) et l'organisation d'ateliers de formation destinés aux pêcheuses (Futuna, Wallis et Futuna, 1997 ; crédit photo : Lyn Lambeth) sont au programme des activités du Programme pêche côtière de la CPS dans les années 1990.

atelier sur la planification de l'exploitation des ressources de troca, l'inventaire de la ressource en holothuries de Ha'apai (Tonga) et l'évaluation des stocks de poissons de récif évoluant en eaux peu profondes dans les îles périphériques de l'État de Yap (États fédérés de Micronésie). En avril 1992, un chargé de recherche halieutique principal est engagé pour compléter l'effectif du PRRC.

Le Programme pêche côtière est réorganisé en 1993 et est désormais dirigé par un responsable se consacrant au programme à plein temps. Le DSFPD est rebaptisé « section Techniques de pêche », qui s'ajoute aux sections Valorisation des produits de la pêche, Formation et Information, tandis que le PRRC devient la section Évaluation et gestion des ressources côtières, associant la science et la gestion, deux aspects étroitement imbriqués. Le Programme commence à élaborer davantage de supports d'information sur la valorisation des produits de la pêche, ainsi que des supports pédagogiques et des manuels de formation, afin de diffuser l'information aux services des pêches et aux pêcheurs de la région.

La section Valorisation des produits de la pêche poursuit un éventail d'activités, de plus en plus axées sur la récolte des holothuries et la production de bèches-de-mer. Elle publie d'ailleurs en 1994 l'ouvrage intitulé « Holothuries et bèches-de-mer dans le Pacifique tropical : un manuel à l'intention des pêcheurs »⁹. Elle organisera également un atelier sur le séchage du poisson. L'année suivante, les postes du programme axé sur le rôle des femmes dans le secteur des pêches sont transférés à la section Évaluation et gestion des ressources côtières, et, dans la deuxième moitié des années 1990, la valorisation des produits de la pêche est rattachée à la sécurité sanitaire des produits alimentaires, sachant qu'à l'époque, des formations et des analyses HACCP (analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise) sont organisées afin de répondre aux exigences imposées par les États-Unis pour l'importation du thon frais réfrigéré en provenance du Pacifique. Malheureusement, les fonds destinés à la valorisation des produits de la mer se tarissent en 1998 et la CPS met un terme à ce volet d'activité. Elle continue cependant à recruter des consultants pour dispenser des formations HACCP au cours des années suivantes.

La section Techniques de pêche, disposant d'un budget plus conséquent, diversifie son activité pour englober la pêche palangrière à petite et moyenne échelle, et en 1996, un nouveau maître de pêche réunissant les compétences requises pour mener des missions d'assistance technique est engagé. Les DCP continuent de faire l'objet de nombreux travaux, mais les pays océaniques s'intéressent désormais au développement local de la pêche du thon à la palangre : les États fédérés de Micronésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Fidji, les Îles Cook, les Tonga et le Samoa occidental, entre autres, en font d'ailleurs la promotion à la fin des années 1990. La section Techniques de pêche publie, elle aussi, de nombreux manuels techniques : « Techniques de pêche profonde pour les îles du Pacifique - Manuel à l'intention des pêcheurs »¹⁰ et « La pêche à la palangre verticale et autres méthodes de pêche autour des dispositifs de concentration du poisson (DCP) - Manuel à l'intention des pêcheurs »¹¹ en 1998. Plusieurs manuels sont également édités sur les matériaux entrant dans la fabrication des DCP, leur montage et leur mouillage, ainsi que sur la planification d'un programme DCP, sans négliger la maintenance des dispositifs¹².

La section Information engage un agent supplémentaire au milieu des années 1990 afin de pouvoir suivre le rythme de production de la Lettre d'information sur les pêches (trimestrielle), des différents bulletins spécialisés, ainsi que d'un éventail d'autres publications diffusées pour le compte d'autres sections des programmes pêche côtière et pêche hauturière, ainsi que de certains pays. Au début des années 1990, la section lance également la publication annuelle de l'Annuaire des pêches¹³ de la CPS. Celui-ci devient une ressource précieuse et un outil de création de réseaux inestimable, puisqu'il contient les noms et coordonnées des agents des services des pêches de la région, des chercheurs et consultants, des fabricants et fournisseurs d'engins, des entreprises de pêche et bien d'autres. Dans un souci de pertinence, l'Annuaire des pêches est constamment étoffé et mis à jour.

La section Formation, toujours composée de deux membres, reste chargée d'organiser le cours annuel à Nelson, ainsi que d'autres formations professionnelles durant la seconde moitié des années 1990.

⁹ http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Manuals/Handbook18_94_BDM_VF.pdf

¹⁰ http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Manuals/Preston_99_DBFTforPI_VF.pdf

¹¹ http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Manuals/Preston_98_VLL_VF.pdf

¹² <http://www.spc.int/Coastfish/fr/publications/manuels/dcps.html>

Des ateliers régionaux sont dispensés, et des formations nationales sont entreprises au Samoa, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Polynésie française. De plus, dans le cadre d'une campagne de promotion de la sécurité en mer, plusieurs supports sont produits afin d'encourager les pêcheurs à respecter les consignes de sécurité à bord des bateaux de pêche.

La section Évaluation et gestion des ressources côtières devient la section Évaluation des ressources côtières en 1996 et s'assure le soutien d'une nouvelle source de financement. Le projet de gestion intégrée des ressources côtières, alors principal projet de la section, porte désormais sur l'évaluation des stocks de poissons et d'invertébrés et l'utilisation des données d'évaluation pour l'offre de conseils de gestion. Deux assistants de recherche halieutique rejoignent le projet pour une année afin d'acquérir une expérience professionnelle et de faciliter le travail d'évaluation à l'échelon national. En 1998, la section s'adjoint les services d'un conseiller pour la gestion des ressources récifales dans le but de renforcer sa mission de conseil sur les plans de gestion durable des ressources dans l'environnement récifal. Des activités sont menées dans un grand nombre de pays : évaluations des stocks de certaines espèces, établissement de protocoles de suivi, promotion de l'utilisation de techniques de pêche non destructrices et réalisation de nombreuses autres missions axées sur l'amélioration de la gestion des ressources naturelles sur la base des meilleures données scientifiques disponibles.

En 1997, une nouvelle section est créée, la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, et regroupe un ensemble divers d'activités de développement et de gestion des pêches, ainsi que d'activités de valorisation des produits de la pêche, mettant l'accent sur les femmes. Cette nouvelle section, qui compte un conseiller et un agent, s'attelle notamment aux activités suivantes : étude de la participation des femmes aux activités de pêche à Nauru, atelier sur les techniques non conventionnelles de récolte et de transformation pouvant être exploitées par les femmes de Nauru, analyse selon le genre de la filière thonière aux Îles Salomon, atelier sur les techniques de transformation et de commercialisation des produits de la mer aux Îles Marshall, atelier sur la production et la commercialisation d'objets d'artisanat à base de coquillages à Niue ; et bien d'autres activités connexes.

Pour les États et Territoires océaniques, la décennie 1990 est de manière générale une période d'affirmation des aspirations au développement, mais elle confirme aussi combien ils sont tributaires des ressources halieutiques pour assurer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance à petite échelle de leurs populations. Les pouvoirs publics poursuivent la création de centres de pêche et de fabriques de glace dans les zones rurales afin d'aider les petits pêcheurs. Les programmes de construction navale connaissent un ralentissement, certains pêcheurs privilégiant les embarcations en fibre de verre ou en aluminium importées. Les programmes DCP mis en place s'avèrent fortement tributaires de l'aide des bailleurs, qui fournissent le matériel nécessaire à la fabrication des DCP, et de celle de la CPS, qui

contribue à l'organisation de formations sur le montage et la mise à l'eau, ainsi que sur les méthodes de sélection de sites et d'enquête. Les gouvernements soutiennent également l'aquaculture en offrant de nombreuses subventions. Si la gestion des pêches reste en veilleuse, on commence à percevoir clairement dans certains pays les effets du mouvement de développement de la pêche côtière, ainsi que de la surexploitation des holothuries et d'autres invertébrés à valeur marchande.

Dans les années 1990, la Conférence technique régionale sur les pêches demeure l'organe habilité à fixer les priorités du Programme pêche côtière de la CPS, même si le nombre de réunions est fortement réduit, essentiellement par manque de financement. Les cinq réunions organisées entre 1990 et 1996 se concentrent davantage sur la gestion et la prise de décision que sur les aspects techniques. En 1998, une première Conférence des directeurs des pêches est organisée à titre expérimental, puis suivie par la première réunion plénière de la Conférence des directeurs des pêches, tenue en août 1999. Si l'organisation des travaux est quelque peu différente, cette conférence reste le principal rendez-vous permettant à la CPS de recueillir les avis des pays océaniques sur le plan de travail du Programme pêche côtière et de répondre ainsi à leurs besoins prioritaires.

Pour assurer la subsistance de la plupart des communautés côtières océaniques, il est indispensable que les programmes de pêche côtière se détournent du volet technique du développement de la pêche pour s'orienter vers la gestion des ressources marines côtières vulnérables et le développement des activités aquacoles. Cette nécessité se fera de plus en plus évidente, en témoigne l'article de suivi qui sera publié dans le prochain numéro (151) de la présente Lettre d'information : « Un nouveau millénaire : le Programme pêche côtière et les activités de la CPS au XXI^e siècle ».

Remerciements

L'auteur tient à remercier les équipes des programmes pêche de la CPS, qu'ils soient encore en poste ou non, les agents des pêches des États et Territoires insulaires océaniques, ainsi que toutes les autres personnes qui ont contribué aux supports écrits conservés dans la bibliothèque numérique de la CPS¹⁴, d'où proviennent la plupart des informations livrées dans cette chronique. Certains de ces écrits remontent au milieu des années 1950, tels que le compte rendu de mission du premier chargé des pêches de la CPS, et quelques documents généraux sont encore plus anciens, puisqu'ils datent de la fin des années 1940. D'autres renseignements ont été glanés dans la publication de la CPS intitulée « La maison commune du Pacifique - L'histoire de la CPS de 1947 à 2007 »¹⁵, dans quelques-uns des 149 numéros de la Lettre d'information sur les pêches¹⁶, ainsi que dans d'autres rapports régionaux diffusés par des organisations telles que la FAO et le PNUD, en particulier à propos des premières années de développement des pêches dans le Pacifique.

¹³ <http://www.spc.int/coastfish/fr/publications/repertoire-des-peches.html>

¹⁴ <http://www.spc.int/fame/fr/publications/bibliotheque-numerique>

¹⁵ www.spc.int/en/featured-publications.html

¹⁶ <http://www.spc.int/Coastfish/fr/publications/bulletins/lettre-dinformation-sur-les-peches.html>